



ASSOCIATION 1001 FONTAINES

17-21 rue Saint Fiacre
75002 PARIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

ASSOCIATION 1001 FONTAINES

Association loi 1901

17-21 rue Saint Fiacre
75002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Aux sociétaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association 1001 FONTAINES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé.



Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifiés que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du CROD décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux sociétaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Tours,
Le 4 mars 2022

Le Commissaire aux comptes
AJILEC
Frédéric BRUNAUT



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	6 592	4 332	2 260	1 804	456	25.29	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	143 788	21 100	122 688	122 688				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts	260 066		260 066		260 066			
Autres immobilisations financières	79		79	79				
Total I	410 525	25 432	385 093	124 571	260 522	209.14		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	252 072		252 072	276 000	23 928	8.67	
	Autres créances	339 133		339 133	169 071	170 062	100.59	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	1 376 911		1 376 911	932 110	444 801	47.72		
Charges constatées d'avance (3)	2 992		2 992	318	2 675	842.39		
Total III	1 971 108		1 971 108	1 377 498	593 610	43.09		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecart de conversion actif (VI)								
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 381 633	25 432	2 356 201	1 502 069	854 132	56.86		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	536 286		522 809		13 477	2.58
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficit)	193 118		13 477		179 641	NS
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	729 404		536 286		193 118	36.01	
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
Fonds dédiés sur autres ressources	781 928		215 730		566 198	262.46	
Total III	781 928		215 730		566 198	262.46	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	519 117		412 000		107 117	26.00
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 776		631		6 146	974.56
	Dettes fiscales et sociales	108 975		107 179		1 796	1.68
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			243		243	100.00
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	210 000		230 000		20 000	8.70
	Total IV	844 869		750 053		94 816	12.64
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		2 356 201		1 502 069		854 132	56.86

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

634 869 520 053

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	231 690		168 522	63 168 37.48
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 971 129		1 686 351	284 778 16.89
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Collectes	396 736		385 938	10 798 2.80
Cotisations				
Autres produits	2 975		6	2 969 NS
Total I	2 602 531		2 240 818	361 713 16.14
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	1 315 856		1 546 834	230 978 14.93
Impôts, taxes et versements assimilés	18 353		12 645	5 708 45.14
Salaires et traitements	363 559		310 945	52 614 16.92
Charges sociales	152 401		129 583	22 818 17.61
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 583		1 687	104 6.15
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	324		8 080	7 756 95.99
Total II	1 852 076		2 009 774	157 698 7.85
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	750 455		231 044	519 411 224.81
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations		12		175	163	93.04
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change		15 757		1	15 756	NS
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		15 769		176	15 593	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		3 501			3 501	
Différences négatives de change		3 366		1 640	1 726	105.24
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		6 866		1 640	5 227	318.71
2. Résultat financier (V-VI)		8 903		1 464	10 367	708.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		759 358		229 580	529 777	230.76
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				260	260	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				5	5	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII				265	265	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				265	265	100.00
Impôts sur les bénéfices (IX)		42		109	67	61.47
Total des produits (I+III+V+VII)		2 618 300		2 240 994	377 306	16.84
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		1 858 984		2 011 787	152 803	7.60
Solde intermédiaire		759 316		229 207	530 109	231.28
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		215 730			215 730	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		781 928		215 730	566 198	262.46
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		193 118		13 477	179 641	NS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 818 260.68 Euros et dégagant un excédent de 193 118 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis et présentés conformément :

- aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif et définies par le règlement ANC 2018-06,
- aux règlements relatifs à la comptabilisation, l'évaluation et la dépréciation des actifs et à l'enregistrement des passifs. Les règles d'établissement des comptes annuels respectent les principes comptables de :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- prudence.

Les principales règles et méthodes comptables retenues sont exposées au cours des différentes notes qui suivent sur les comptes annuels, se rapportant chacune à un poste spécifique du bilan et du compte de résultat. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Conformément au plan comptable ANC 2018-06, il a été réalisé par l'association le CER et le CROD. Ces documents sont intégrés à l'annexe comptable.

Le compte de résultat est établi à partir des données issues de la comptabilité générale et conformément à l'article 511-2 du PCG. Sa présentation, en application de ces règles, permet une lecture en liste des charges et produits par nature.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 553		2 039
TOTAL	4 553		2 039
Autres participations	143 788		
Prêts, autres immobilisations financières	79		260 066
TOTAL	143 867		260 066
TOTAL GENERAL	148 420		262 105

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 592	6 592
TOTAL			6 592	6 592
Autres participations			143 788	143 788
Prêts, autres immobilisations financières			260 145	260 145
TOTAL			403 933	403 933
TOTAL GENERAL			410 525	410 525

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 749	1 583		4 332
TOTAL	2 749	1 583		4 332
TOTAL GENERAL	2 749	1 583		4 332

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 583				
TOTAL	1 583				
TOTAL GENERAL	1 583				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Report à nouveau	522 809		26 953	13 477	536 286
Excédent ou déficit de l'exercice	13 477		179 641		193 118
Situation nette	536 286		206 595	13 477	729 404
TOTAL I	536 286		206 595	13 477	729 404

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	215 730		215 730			781 928	781 928
WATER IN SCHOOL	22 000		22 000			77 000	77 000
MADAGASCAR	15 000		15 000			110 000	110 000
STONE	178 730		178 730			444 128	444 128
FUNDRAISING						84 356	84 356
SUPPORT AUX OPERATIONS						66 444	66 444
TOTAL	215 730		215 730			781 928	781 928

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	21 100				21 100
TOTAL	21 100				21 100
TOTAL GENERAL	21 100				21 100
Dont dotations et reprises d'exploitation		781 928			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	260 066		260 066
Autres immobilisations financières	79		79
Autres créances clients	252 072	252 072	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 073	9 073	
Divers état et autres collectivités publiques	1 009	1 009	
Débiteurs divers	329 051	329 051	
Charges constatées d'avance	2 992	2 992	
TOTAL	854 342	594 197	260 145
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	260 066		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	262 000		262 000	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	257 117		257 117	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 776	6 776		
Personnel et comptes rattachés	26 653	26 653		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 774	36 774		
Taxe sur la valeur ajoutée	42 026	42 026		
Autres impôts taxes et assimilés	3 522	3 522		
Produits constatés d'avance	210 000	210 000		
TOTAL	844 869	325 752	519 117	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	257 117			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	150 000			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel & Outillage	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Dégressif	3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances diverses s'élèvent à 329 051 € et correspondent aux avances suivantes :

- * Avances à TEUK SAAT 1001 pour la somme de 84 051 €
- * Avances à RANONTSIKA pour la somme de 125 000 €
- * Avances à OWO pour la somme de 120 000 €

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	44 200
Total	44 200

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 992
Total	2 992
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	210 000
Total	210 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA ITM	47 000		
PCA SAEME	163 000		
Total	210 000		

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Créances et dettes en monnaies étrangères :

Elles sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change.

Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en monnaie nationale précédemment comptabilisée, les différences de conversion sont inscrites dans les comptes transitoires, en attente de régularisation ultérieure.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
SUBVENTIONS PUBLIQUES	270 000
SUBVENTIONS PRIVEES	1 701 129
Total	1 971 129

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 960 euros au titre du contrôle légal des comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- UV + SOLAIRE	290 029	55.98	35 165
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)		
PRODUITS PAR ORIGINE	2021	2020
	12 mois	12 mois
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	396 736	385 938
1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0
1.2 Dons, legs et mécénat	396 736	382 014
<i>Dons manuels</i>	217 245	219 419
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	0	0
<i>Mécénat</i>	179 491	162 595
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0	3 924
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 948 597	1 574 010
2.1 Cotisations avec contrepartie	0	0
2.2 Parrainage des entreprises	231 690	168 522
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 701 129	1 405 306
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	15 778	182
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	272 967	281 045
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	215 730	0
TOTAL	2 834 030	2 240 994
<hr/>		
CHARGES PAR DESTINATION	2021	2020
	12 mois	12 mois
1 - MISSIONS SOCIALES	1 427 829	1 581 395
1.1 Réalisées en France	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger	1 427 829	1 581 395
<i>Cambodge</i>	941 140	1 212 611
<i>Madagascar</i>	70 869	132 111
<i>Birmanie</i>	86 343	132 742
<i>Autres</i>	329 477	103 931
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	304 511	298 475
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	193 076	202 576
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	111 435	95 900
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	126 645	131 917
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	0	0
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	781 928	215 730
TOTAL	2 640 912	2 227 517
<hr/>		
EXCEDENT OU (DEFICIT)	193 118	13 477

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (en €)

	Exercice 2021		2020	
	Clos le	31-déc.-21	31-déc.-20	31-déc.-20
	Durée	12 mois	12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1. MISSIONS SOCIALES		299 252	321 315	385 938
1.1 Réalisées en France		299 252	321 315	0
1.2 Réalisées à l'étranger		230 651	239 368	
Cambodge		22 805	37 654	
Madagascar		9 509	30 804	
Birmanie		36 286	13 490	
Autres		33 537	26 362	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais de recherche de fonds privés		33 537	26 362	
2.2. Frais d'organisation d'événements				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		13 948	11 261	
TOTAL DES EMPLOIS		346 736	358 938	
DOTATION AUX PROVISIONS				
REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		77 000	27 000	
EXCEDENT DE L'EXERCICE		0	0	0
TOTAL		423 736	385 938	385 938
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1. RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		396 736		385 938
1.1 Cotisations sans contrepartie		0		0
1.2 Dons, legs et mécénat		396 736		382 014
Dons manuels		217 245		219 419
Legs, donations et assurances-vie		0		0
Mécénat		179 491		162 595
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		0		3 924
TOTAL DES RESSOURCES		396 736		385 938
REPRISE DE PROVISIONS				
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		27 000		
DEFICIT DE L'EXERCICE		0	0	0
TOTAL		423 736	385 938	385 938
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				
Excédent ou insuffisance de la générosité du public				
Investissements ou désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice				
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				

ASSOCIATION 1001 FONTAINES

Association loi 1901

17-21 rue Saint Fiacre
75002 PARIS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

Aux sociétaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-15 du code de commerce.

A Tours,
Le 4 mars 2022
Le Commissaire aux comptes
Cabinet Ajilec
Représenté par Frédéric BRUNAUT

